



**VILLEDIEU
INTERCOM**

Art de vivre / Savoir-faire / Authenticité /

Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets



Pôle Patrimoine et Transitions

Rapport établi conformément à l'article L2224-5 du CGCT et dont le contenu est fixé par le décret d'application 2015-1827 du 30 décembre 2015

+ d'infos >> www.villedieuintercom.fr

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION GENERALE	3	
II.	ORGANISATION DU SERVICE	4	
III.	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES		
A.	Organisation de la collecte	5	
B.	Pré-collecte	5	
C.	Données de collecte et évolution	6	
D.	Transfert et traitement	6	
IV.	COLLECTE ET TRAITEMENT DES EMBALLAGES/PAPIERS		
A.	Organisation de la collecte	7	
B.	Pré-collecte	7	
C.	Données de collecte et évolution	8	
D.	Transfert et traitement	8	
V.	COLLECTE ET TRAITEMENT DU VERRE	8	
VI.	LES DECHETTERIES	9	
VII.	INDICATEURS FINANCIERS		
A.	Les dépenses de fonctionnement	10	
B.	Les recettes de fonctionnement		10
C.	Les dépenses d'investissement	11	
VIII.	ACTUALITES 2024		
A.	Distribution de composteurs individuels	11	
B.	Villedieu Intercom Environnement	12	
C.	Animations et communication	12	

I. PRESENTATION GENERALE

La communauté de communes de Villedieu Intercom est née le 1^{er} janvier 2014.

Elle se compose de 27 communes, par fusion des anciennes communautés de communes des cantons de Percy, Villedieu-les-Poêles et Saint-Pois (partiellement) et des communes de Le Tanu et Sainte-Cécile.

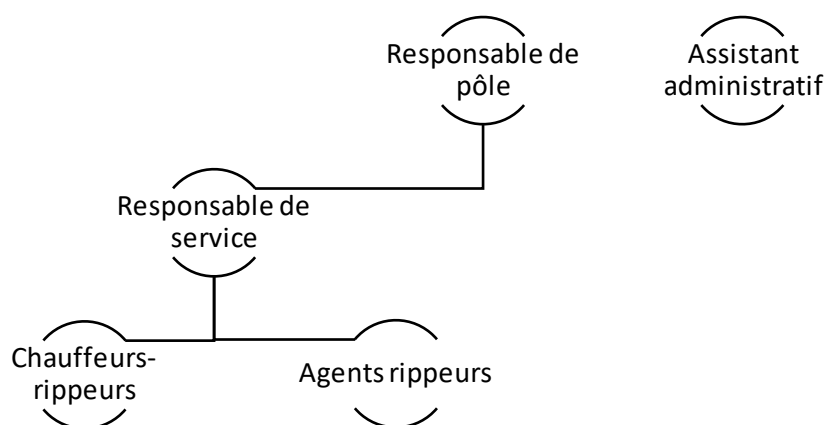
Villedieu Intercom compte depuis le 1^{er} janvier 2016, deux communes nouvelles, celle de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny et celle de Percy-en-Normandie.



La communauté de communes dispose de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire, soit 27 communes.

Les compétences « traitement des déchets » et « gestion des déchetteries » ont été déléguées au Syndicat Mixte du Point Fort Environnement.

II. ORGANISATION DU SERVICE



La régie est composée de 5 agents titulaires et 3 contractuels pour faire face aux besoins ponctuels (congrés, arrêt maladie, formation). Un agent administratif vient compléter cette équipe à hauteur de 0.4 ETP tous les après-midi du lundi au jeudi sur une permanence déchets.

Le travail est organisé sur 5 jours par semaine, du lundi au vendredi. Les équipes du matin travaillent de 6h à 13h et les équipes d'après-midi de 12h45 à 19h45.

Il y a deux équipes du matin et une équipe l'après-midi (excepté le vendredi et le mercredi semaine impaire où toutes les équipes sont du matin).



III. COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGÈRES

A. Organisation de la collecte

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les ordures ménagères sont collectées en porte à porte :

- une fois tous les 15 jours sur l'ensemble du territoire ;
- excepté pour le périmètre touristique de la ville de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny qui est collecté une fois par semaine (obligation réglementaire car zone agglomérée d'une population de plus de 2 000 habitants sur 200 mètres sans discontinuité).

Villedieu Intercom comprend :

- 11 secteurs de collecte pour les ordures ménagères

Villedieu Intercom dispose au total de 3 bennes mono compartimentées 19 tonnes, une d'entre elles est plus particulièrement affectée aux ordures ménagères.

Véhicules	Type	PTAC	Année	Photo
Renault (192)	BOM mono	19 T	2020	
29 172 kms parcourus en 2024				
14 463 litres de gasoil consommé soit une moyenne de 50 litres / 100 kms				

B. Pré-collecte

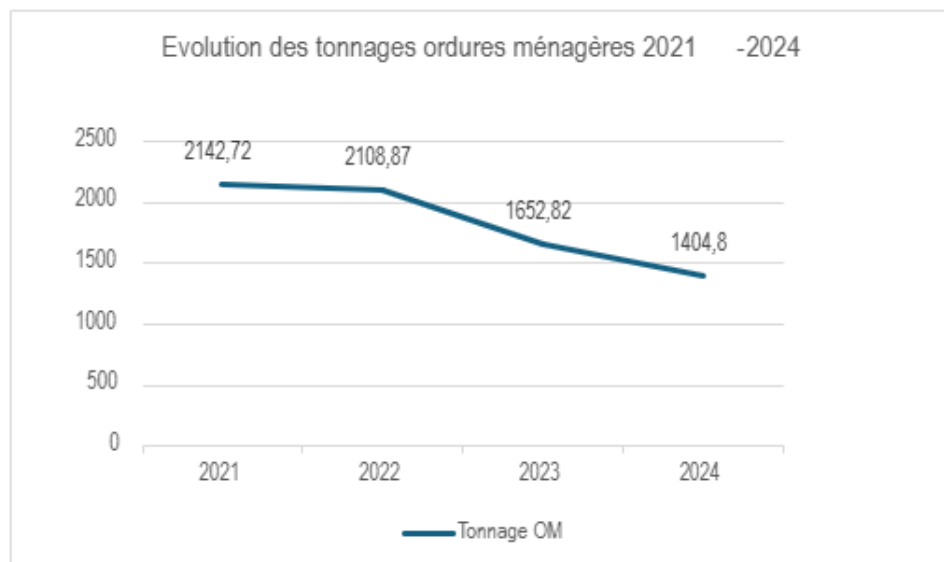
Les déchets d'ordures ménagères sont collectés en sacs marrons transparents fournis par la collectivité et distribués uniquement dans les mairies du territoire depuis le 1^{er} janvier 2023. Il n'y a pas d'obligation de présenter les sacs à la collecte dans des bacs. Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, Villedieu Intercom vend des bacs marrons d'une capacité de 120 litres au prix de 40€.

	2023	2024
Nbre de sacs achetés	199 800	399 600
Budget sacs	15 884.10 €	33 547,23€
Nbre de rouleaux distribués	16 693	15 948
Nbre de bacs vendus	32	30

La collecte en sacs transparents a pour objectif d'obliger l'utilisateur à trier ses déchets et permet à nos agents de collecte d'avoir un regard sur le contenu du sac.

C. Données de collecte et évolution

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des tonnages collectés d'ordures ménagères entre 2021 et 2024 sur le territoire de Villedieu Intercom :



En 2024, cela représente une production de **89.6 kg/habitant** (population totale au 1^{er} janvier 2024 : 15 676 habitants) soit une variation de **- 34.44 %** entre 2021 et 2024 et une diminution de 15% par rapport à 2023. Ces résultats sont excellents, la moyenne en 2023 en moyenne sur la Normandie est de 211.4 kg/habitant INSEE.

Ces très bons résultats sont à mettre en relation avec le professionnalisme de nos agents de collecte dans la vérification de la conformité du tri dans les sacs transparents. Par ailleurs, les nombreuses publications sur les réseaux, dans le magazine de Villedieu Intercom et sur l'application Villedieu Intercom Environnement contribuent à une meilleure connaissance des consignes de tri par les usagers.

Une caractérisation des OMR a été réalisée en avril 2024 sur le territoire de VI, 42.5% des OMR sont constitués de déchets putrescibles qui pourraient être valorisés notamment par du compostage ou éviter en sensibilisant au gaspillage alimentaire.

Enfin, en extrapolant avec les tonnages annuels, on évalue à 4.4% des tonnages OMR, la part de déchets recyclables qui pourraient être valorisés via les collectes sélectives de papiers, cartons, emballages soit 6kg/hab/an. Une toute petite marge d'amélioration existe encore.

D. Transfert et traitement

Les ordures ménagères sont déposées sur le quai de transfert situé à la déchetterie de Villedieu.

Ce sont ensuite les camions du Syndicat Mixte du Point Fort Environnement qui assurent le transfert des déchets jusqu'au centre d'enfouissement, l'ISDND, l'installation de stockage de déchets non dangereux, situé sur la commune de Saint-Fromond et exploité par le Syndicat Mixte du Point Fort Environnement.

IV. COLLECTE ET TRAITEMENT DES EMBALLAGES/PAPIERS

A. Organisation de la collecte

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les emballages sont collectés en porte à porte sur le territoire à raison d’un passage tous les 15 jours, excepté pour le périmètre touristique de la ville de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny qui est collecté une fois par semaine (obligation réglementaire car zone agglomérée d’une population de plus de 2 000 habitants sur 200 mètres sans discontinuité).

Villedieu Intercom comprend :

- 17 secteurs de collecte pour les emballages

Sur les 3 bennes dont dispose Villedieu Intercom, 2 bennes mono-compartmentées de 19 tonnes avec lève-container automatique sont plus particulièrement affectées à la collecte des emballages et papiers.

Véhicules	Type	PTAC	Année	Photo
Renault (848)	BOM mono	19 T	2022	
Renault (264)	BOM mono	19 T	2024	
32 760 kms parcourus en 2024				
18 154 litres de gasoil consommé soit une moyenne de 55 litres / 100 kms				

B. Pré-collecte

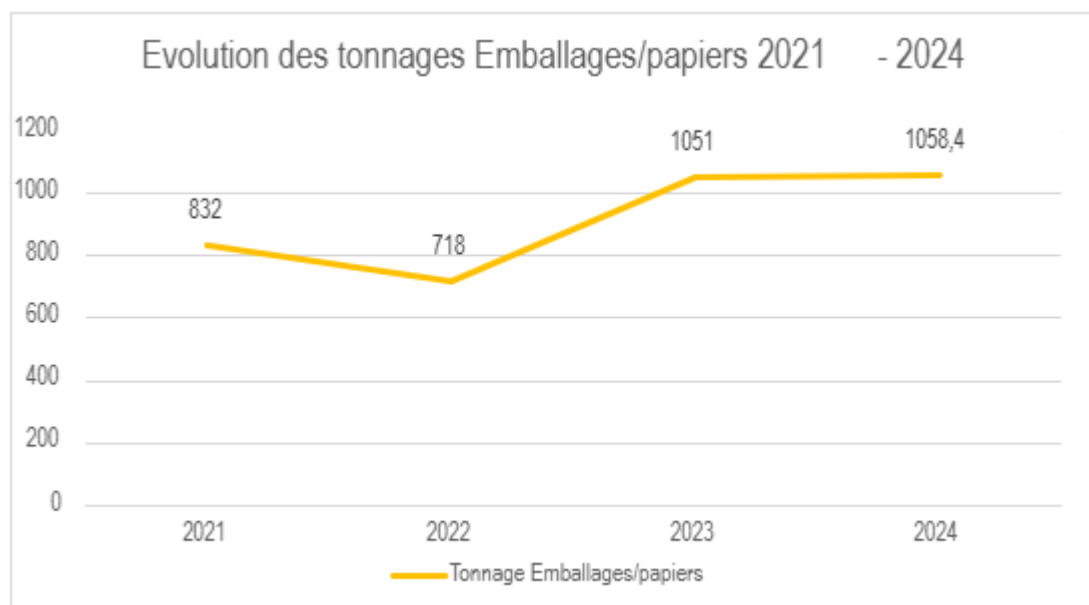
Les déchets d’emballages sont collectés :

- ✓ en bac jaune pour les habitations situées à moins de 50 mètres du circuit de collecte
- ✓ en sac jaune dans le périmètre touristique de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny ou au choix pour les habitations situées à plus de 50 mètres du circuit de collecte.

	2023	2024
Nbre de sacs achetés	236 100	0
Budget sacs	20 702.20 €	0
Nbre de rouleaux distribués	4 423	3513
Nbre de bacs 240 L distribués	5 220	5334 +114 par rapport à 2023
Nbre de bacs 360 L distribués	1 932	2011 +79 par rapport à 2023

C. Données de collecte et évolution

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des tonnages collectés d'emballages/papiers entre 2021 et 2024 sur le territoire de Villedieu Intercom :



En 2024, cela représente une production de **67.5 kg/habitant** (population totale au 1^{er} janvier 2024 : 15 676 habitants) soit une variation de **+ 26.42 %** entre 2021 et 2024. Les tonnages collectés à l'échelle de la Normandie sont en constante hausse. En moyenne en Normandie, 58.1kg/habitant INSEE ont été collectés en 2023, et 74.4 dans la Manche. Les résultats de Villedieu Intercom sont là encore très performants.

Il est important de souligner le succès du porte à porte qui facilite le geste de tri des habitants. Les quelques actions de communication réalisées auprès des usagers et les actions menées par le service pour mieux informer au quotidien sur le tri via notamment la permanence téléphonique et physique sur les déchets portent leur fruit.

D. Transfert et traitement

Les déchets d'emballages sont apportés directement au centre de tri SPHERE situé sur la commune de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny.

V. COLLECTE ET TRAITEMENT DU VERRE

La collecte du verre se fait en apport volontaire. Nous avons 73 points d'apport volontaire (PAV) sur le territoire. Ces PAV sont ensuite collectés par le Syndicat Mixte du Point Fort Environnement.

Ils sont vidés en moyenne 1 à 4 fois par mois en fonction des lieux d'implantation.

En 2024, 833 tonnes de verre ont été collectées ce qui représente une augmentation de 23 tonnes par rapport à 2023.

VI. LES DECHETTERIES

Les deux déchetteries du territoire sont situées sur les communes de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny et Percy-en-Normandie. Elles sont entièrement gérées (bas et haut de quai) par le Syndicat Mixte du Point Fort Environnement.

Déchetterie de Percy-en-Normandie – La Bergerie		
	Horaires hiver (01/11 au 31/03)	Horaires été (01/04 au 31/10)
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Samedi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h

Déchetterie de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny – Le Cacquevel		
	Horaires hiver (01/11 au 31/03)	Horaires été (01/04 au 31/10)
Lundi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Mardi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Mercredi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Jeudi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Vendredi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Samedi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h

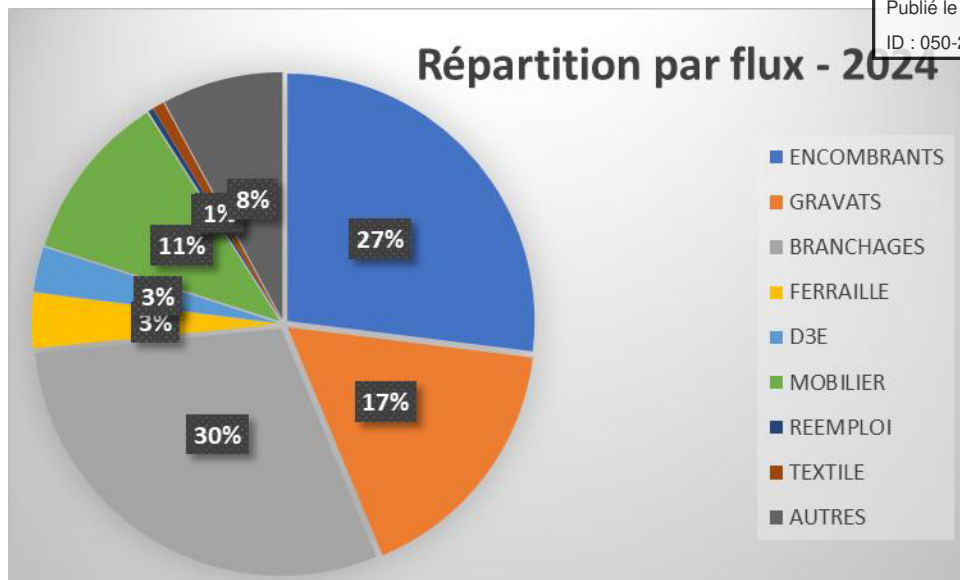
Au 1^{er} janvier 2023, le Syndicat Mixte du Point Fort Environnement a mis en place le PASS Déchetterie sur l'ensemble des déchetteries du territoire. Chaque habitant doit donc se présenter en déchetterie muni de son PASS qui lui donne accès à 18 passages par an. Au-delà, il doit contacter le syndicat de traitement s'il souhaite avoir des passages supplémentaires et justifier de la nécessité.

La mise en place de ce PASS a permis de réserver l'accès des déchetteries aux seuls habitants du territoire, de baisser la fréquentation, de réduire la quantité de certains déchets (encombrants, déchets verts...)

On constate que 85.6 % des usagers utilisent entre 1 à 14 passages par an. Environ 10% des usagers sont supérieurs à 18 passages.

Il a été décidé de maintenir à 18 passages pour l'année 2025 en accentuant toujours sur la pédagogie et le conseil auprès des usagers pour les inciter à réduire leurs déchets.

Source : Syndicat Mixte du Point Fort Environnement



Le **coût de gestion des déchetteries** pour 2024 est de 442 144 € soit 28.2€/habitant plus 77 826 € de TGAP pour les encombrants.

VII. INDICATEURS FINANCIERS

Les éléments financiers présentés sont extraits du compte administratif 2024 du budget général service « déchets ».

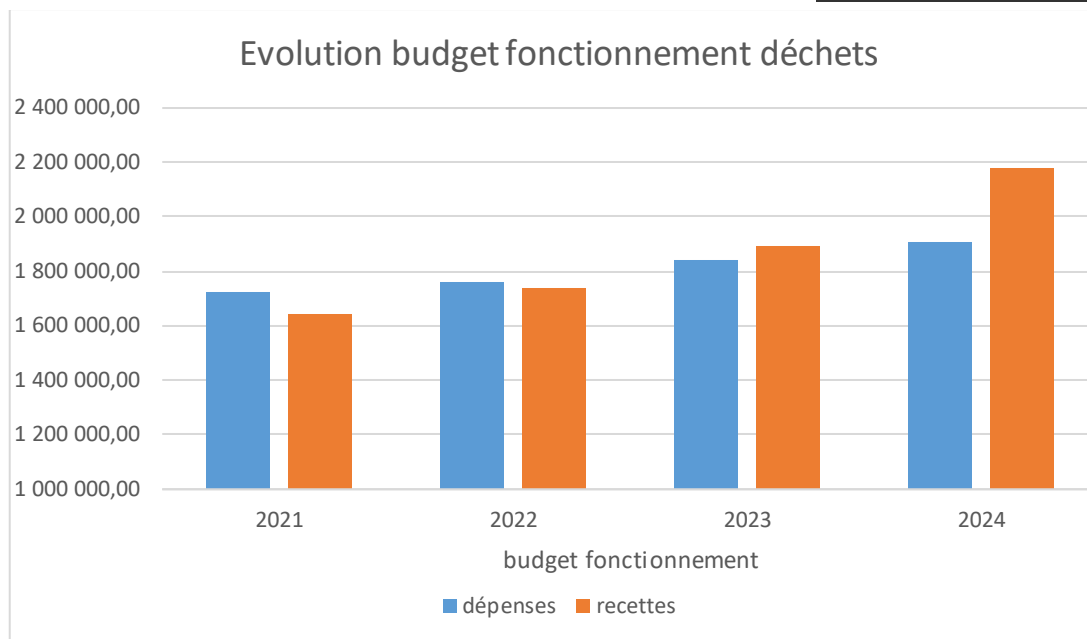
A. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2024		1 906 397.21 € TTC
Carburant		62 666.03 €
Réparation/entretiens/assurances camions		39 932.59 €
Personnel (salaires, formation, vêtements...)		337 444.25 €
Achat sacs		33 547.23 €
Achats bacs roulants pour la vente		2 989.44 €
Achat composteurs pour la vente		7 501.08 €
Contribution SMPF		1 385 274.31€
Frais généraux		37 042.28 €

B. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2024		2 183 005.19 € TTC
TEOM		2 061 413.00 €
Redevance spéciale professionnels		100 687.45 €
Produits des services (vente bac, composteurs)		2 560.00 €
Remboursement des charges de personnel (013)		18 344.74 €

L'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement sur les trois dernières années est la suivante :



C. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement 2024		264 190.90 € TTC
Nouvelle benne à ordures ménagères		254 267.74 €
Achat bacs (marron et jaunes)		9 923.16 €

VIII. ACTUALITES 2024

A. Distribution de composteurs individuels

Dans le cadre de la mise en place du tri à la source des biodéchets (obligation réglementaire pour le 1^{er} janvier 2024), les élus de Villedieu Intercom ont fait le choix d'acquérir puis de revendre aux particuliers qui le souhaitent des composteurs et bioseaux. Le tarif de revente du composteur a été fixé à 40 € le composteur plastique de 560 litres et à 4 € le bioseau.



Une deuxième journée de distribution a été organisée en octobre 2024, une trentaine de composteurs ont été vendus. Ils sont par ailleurs disponibles à la vente à la Maison des Services durant les heures d'ouverture, et ce, tout au long de l'année.



B. Villedieu Intercom Environnement

Villedieu Intercom s'est équipé d'un nouveau service numérique Villedieu Intercom Environnement en fin d'année 2023 afin de permettre aux habitants en saisissant leur adresse d'avoir tous les renseignements sur la collecte des déchets : calendrier de collecte, notification de rappel, point d'apport volontaire le plus proche du domicile, déchetterie, horaires...

Ce nouveau service rencontre un vif succès auprès de la population puisqu'on compte plus de 57 000 utilisations sur l'année 2024 soit en moyenne 157 visites par jour.

Application mobile

Le GESTE en +
Votre application
Villedieu Intercom
Environnement !

Retrouvez toutes les informations de votre collecte dans votre poche !

Téléchargez l'application sur votre téléphone et restez informés sur la collecte de vos déchets !
(planning, alertes, horaires déchetterie, etc.)

Téléchargez À PARTIR DU 15 DECEMBRE 2023

VILLEDIEU INTERCOM
Act de vivre / Bien-être / Responsabilité

C. Animations et communication

Une opération de broyage de branches a été organisée le 5 octobre 2024 à la déchetterie de Villedieu. 3 personnes y ont participé.

Des animations de sensibilisation aux bons gestes de tri ont également été réalisées auprès d'élèves de l'école Jacques Prévert de Villedieu-les-Poêles ainsi qu'auprès du club de foot.

Deux articles ont été intégrés dans les magazines de Villedieu Intercom :

En mai 2024, une double page sur le réemploi et la solidarité a été intégrée.

En décembre 2024, une page sur les biodéchets et le compostage pour sensibiliser nos citoyens à la valorisation de nos déchets alimentaires a été publiée.